

MAXI VERTE 2025 en pays de Brive
Du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2025

REGLEMENT

1. - Présentation

La Maxi Verte est une épreuve de randonnée non-chronométrée. Elle est composée de :

- Circuits VTT balisés de 25 à 95 km
- Circuits Pédestres de 12 et 20 km balisés

2. – Sécurité routière

La randonnée est ouverte à tous, chaque participant doit se considérer en randonnée individuelle. Une partie des circuits emprunte les routes à circulation, le participant doit respecter le code de la route, il est responsable des accidents dont il peut être l'auteur ou la victime.

Lors de la traversée des villages, le participant se doit de ralentir son allure.

Les parkings n'étant pas surveillés, l'organisation décline toute responsabilité en cas de détérioration, vol ou destruction des vélos des participants.

Pour les vététistes, le port du casque est obligatoire pendant toute la randonnée. Le non-respect de cette consigne autorise l'organisateur à exclure le participant de la randonnée.

Les participants doivent respecter les consignes de l'organisateur, les horaires de départ prévus, les parcours balisés obligatoires ainsi que les propriétés privées.

Les participants ont obligation d'avoir :

- Une plaque de cadre numérotée fixée au cintre du vélo pour les vététistes et un bracelet numéroté au poignet
- Un bracelet numéroté au poignet pour les marcheurs

Ces accessoires sont indispensables pour permettre à l'organisateur d'identifier les participants durant la randonnée. De plus, les numéros de portable de l'organisateur et du Samu y sont mentionnés.

L'utilisation de vélos à assistance électrique (VTTAE) est autorisée sur la randonnée à la condition qu'ils répondent bien aux normes en vigueur :

- Un moteur d'une puissance nominale de 250w
- Une assistance qui se coupe au-delà de 25km/h ou si l'on arrête de pédaler.

- Une étiquette d'homologation sur le cadre.
- Un VTTAE débridé n'est plus un VTTAE.

Le certificat médical n'est pas obligatoire, mais le participant atteste sur l'honneur qu'il est en condition physique suffisante pour effectuer le parcours qu'il aura choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours ainsi que des consignes de sécurité. Il décharge les organisateurs de toute responsabilité.

Le droit à l'image ! Le participant autorise les organisateurs ou ayant droits à utiliser les images et vidéos prises lors de la manifestation sur lesquelles il pourrait apparaître.

3. – Difficultés des parcours

En VTT plusieurs parcours balisés sont proposés sans contraintes de vitesse ou de performance.

Le jeudi 29 mai 2025

- Le 27 km avec un dénivelé de 710 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 34 km avec un dénivelé de 910 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 48 km avec un dénivelé de 1150 m est un parcours de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 62 km avec un dénivelé de 1450 m est un parcours exigeant et le participant doit avoir une très bonne forme physique
- Le 79 km avec un dénivelé de 1900 m s'avère être très exigeant et s'adresse à des sportifs en excellente condition physique.
- Le 95 km avec un dénivelé de 2090 m s'avère être très exigeant et s'adresse à des sportifs en excellente condition physique.
- En randonnée pédestre, deux parcours sont proposés chaque jour allant de 13 à 18 km avec des dénivelés de 450 et 550 m. Les parcours sont de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique.

Le vendredi 30 mai 2025

- Le 28 km avec un dénivelé de 537 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 36 km avec un dénivelé de 680 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 52 km avec un dénivelé de 940 m est un parcours de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique
- Le 71 km avec un dénivelé de 1550 m est un parcours exigeant et le participant doit avoir une très bonne forme physique
- Le 90 km avec un dénivelé de 2100 m s'avère être très exigeant et s'adresse à des sportifs en excellente condition physique.

- En randonnée pédestre, deux parcours sont proposés chaque jour allant de 14 à 20 km avec des dénivelés de 450 et 650 m. Les parcours sont de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique.

Le samedi 31 mai 2025

- Le 24 km avec un dénivelé de 650 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 32 km avec un dénivelé de 750 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 47 km avec un dénivelé de 990 m est un parcours de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 62 km avec un dénivelé de 1320 m est un parcours exigeant et le participant doit avoir une très bonne forme physique
 - Le 83 km avec un dénivelé de 2030 m s'avère être très exigeant et s'adresse à des sportifs en excellente condition physique.
-
- En randonnée pédestre, deux parcours sont proposés chaque jour allant de 12 à 19 km avec des dénivelés de 290 et 540 m. Les parcours sont de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique.

Le dimanche 1^{er} juin 2025

- Le 25 km avec un dénivelé de 350 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 35 km avec un dénivelé de 860 m reste un parcours de difficulté moyenne et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 49 km avec un dénivelé de 1200 m est un parcours de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique
 - Le 53 km avec un dénivelé de 1410 m est un parcours exigeant et le participant doit avoir une très bonne forme physique
-
- En randonnée pédestre, deux parcours sont proposés chaque jour allant de 10 à 16 km avec des dénivelés de 350 et 490 m. Les parcours sont de difficulté importante et le participant doit être en bonne forme physique.

L'organisation est couverte par une assurance de responsabilité civile. Elle a été soumise à une déclaration préalable auprès de préfectures de la Corrèze.

Des assistants de parcours sont placés par l'organisateur sur des lieux sensibles pour permettre aux participants de redoubler de prudence. Ces assistants n'ont aucune habilitation pour réguler la circulation sur la voie publique, sauf en présence d'un accident pour sécuriser la victime en attendant l'arrivée des secours.

Tout participant se doit de respecter les consignes de ces assistants si ceux-ci leur en font la demande.

4. – Les Mineurs

Ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Ceux qui le souhaitent et pour les enfants de moins de 18 ans, des membres qualifiés du club sont disponibles pour assurer leur encadrement sur le 30, et le 45 kms.

Une autorisation parentale doit obligatoirement être fournie par les parents sous peine de se voir refuser l'accès à la randonnée.

5. – Balisage

La mise en place du balisage est prévue la veille de chaque épreuve durant l'après-midi par les membres de l'organisation à l'aide de rubalise réutilisable de couleur orange fluo et de flèches réutilisables aussi. Il n'y aura aucun marquage à la peinture.

6. – Assistants de parcours

Les participants étant en randonnée individuelle doivent respecter le code de la route, il n'y aura donc pas de jalonnes sur le parcours pour bloquer la circulation des véhicules. Toutefois, sur des points sensibles où la vigilance est de mise, des assistants de parcours seront positionnés sur des points stratégiques pour ralentir les participants avant leur engagement dans un carrefour recommandant une plus grande vigilance.

Le jeudi 29 mai 2025

- 2 personnes dans le village du Soulier de 8h00 à 10h30 pour fluidifier les départs.
- 1 personne sur la D19 au tunnel de Murel de 8h15 à 11h30
- 1 personne à la traversée de la D19 entre Belveyre et Favars
- 1 personne à la traversée de la D60 sur la route de Sarlat de 10h00 à 15h00
- 1 personne sur la D19 au Moulin du Fournet de 11h00 à 17h30

Le vendredi 30 mai 2025

- 3 personnes à la digue du plan d'eau du Causse de 8h00 à 10h30 pour fluidifier sa traversée.
- 1 personne sur la D60 à hauteur d'une Casse Auto de 8h45 à 12h00
- 1 personne à la traversée de la D60 à Mas Del Sarthe de 10h00 à 16h00
- 1 personne à la traversée de la D19 au lieu-dit "Les Chabannes" de 9h30 à 17h30

Le samedi 31 mai 2025

- 3 personnes dans le village du Soulier de 8h00 à 10h30 pour fluidifier les départs.
- 1 personne au Stop du "Pont de Coudert" au carrefour de la D920 et de la D73 de 8h30 à 11h00
- 1 personne à la traversée de la D8 au lieu-dit "Venayre" sur la route de Turenne de 9h30 à 13h00
- 1 personne au Carrefour de la D8 et de la D150E3 à Turenne de 9h00 à 15h00
- 1 personne au Carrefour de la D920 un peu avant Belveyre de 9h00 à 15h00
- 1 personne dans le village du Soulier de 11h00 à 17h30 pour le retour des participants

Le dimanche 1^{er} juin 2025

- 1 personne sur la D134E peu après le départ à la sortie du pré de 8h00 à 10h40
- 1 personne au carrefour de la D9 et de la route de "La Roche" de 9h00 à 12h30
- 1 personne au carrefour de la D9E3 et de la voie communale n° 3 de Saint Bonnet à Estivaux au lieu-dit "Les Réjaudoux" de 10h00 à 13h00
- 1 personne au carrefour de la D9 et de la route de "la Bourrotterie" de 10h00 à 13h20
- 1 personne à la traversée de la D9 dans le village de La Chartoulle" de 10h00 à 13h30
- 1 personne à la traversée de la D134 au lieu-dit "Le Bois du Roi" de 11h00 à 14h00
- 1 personne à la traversée de la D148 au lieu-dit "Les Rebières Blanches" de 10h30 à 15h00.
- 1 personne à la traversée de la D9 au village de Lasteyrie de 10h00 à 15h30

7. – Les inscriptions

Elles doivent se faire en ligne sur le site : <https://sport.ikinoa.com/fr/evt/maxi-verte-2025> à partir du 30 novembre 2024 et jusqu'au 10 mai 2024.

Les inscriptions seront possibles sur place le jour de la randonnée, mais elles seront limitées à 50 inscriptions pour le VTT et à 50 inscriptions pour la Marche.

8. - Déroulement de l'épreuve

La veille de la manifestation, un accueil sera mis en place de 15H00 à 18H00 à la Base Nautique du plan d'eau.

Le jour de la manifestation, l'inscription et l'accueil des participants sera ouvert à partir de 07H30 sur le Maxi Village qui sera installé sur le terrain synthétique au-dessus des plages.

L'accès au Maxi Village et aux plages sera interdit à tous véhicules en dehors de ceux prévus par l'organisation.

A l'inscription, une plaque de guidon et un bracelet avec le même numéro seront remis à chaque participant VTT. Ils doivent être conservés durant toute la durée de la randonnée, C'est une carte de route personnalisée par sa numérotation permettant à l'organisation d'identifier le participant. Elle lui donne accès aux ravitaillements sur le parcours

Pour le parcours pédestre, un bracelet numéroté est remis au randonneur qu'il devra porter pendant toute la durée de la manifestation.

Départ :

Les participants se présenteront sur le terrain synthétique situé au-dessus des plages du lac du Causse. Il sera interdit d'accès aux véhicules motorisés. Chaque jour les départs seront libres à partir de 8h00, les Vététistes partant dans un sens et les marcheurs dans l'autre.

Le départ échelonné est donné entre 08H00 et 10H30 pour les participants aux parcours VTT. Pour le parcours pédestre le départ est libre de 08H00 à 10H00

Ravitaillements sur les parcours :

ATTENTION : il n'y aura pas de gobelets sur les ravitaillements, le participant doit prévoir son propre récipient pour la randonnée. Chaque jour, il y aura 4 ravitaillements de prévus pour les VTT et un pour les parcours de la Marche.

Pour chaque ravitaillement, il est prévu une heure d'ouverture et une heure de fermeture. Au-delà de cette fermeture, les participants ne pourront plus accéder à ces ravitaillements mais pourront tout de même poursuivre la randonnée.

9. - Fermeture et débalisage :

Le débalisage débutera chaque jour à partir de 11 heures après s'être assuré qu'il n'y ait plus de participant sur le parcours. Il devra être terminé le jour même afin de ne pas perturber les participants qui partiront le lendemain.

Pour chaque séparation de parcours VTT, un horaire de fermeture est défini ci-dessous. Au-delà de cet horaire, les équipes pourront commencer le débalisage des parcours les plus longs.

10. – Barrières horaires sur les parcours et ravitaillements

En VTT, ceux qui souhaitent faire les grands parcours devront partir suffisamment tôt le matin pour effectuer la distance, sinon ils seront redirigés sur les parcours plus courts lors de leur passage au point de fermeture.

Le jeudi 29 mai 2025

Pour le 95 km :

- Km 05 : Fermeture du parcours à 11h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 62 km
- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 20 : Fermeture du parcours à 13h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 22 : Fermeture du parcours à 14h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 23 : Ravitaillement sur la Voie Romaine, ouverture 8h45, fermeture 14h30
- Km 33 : Fermeture du parcours à 14h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 37 : Fermeture du parcours à 14h45, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 48 km
- Km 38 : Ravitaillement à la Maison de la Truffe, ouverture 8h45, fermeture 15h00
- Km 41 : Fermeture du parcours à 15h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 79 km
- Km 63 : Ravitaillement à la Ribaudie, ouverture 10h00, fermeture 16h00

- Km 69 : Fermeture du parcours à 16h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 62 km
- Km 75 : Ravitaillement sur parking des Dolmens, ouverture 8h45, fermeture 17h00
- Km 84 : Fermeture du parcours à 17h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 85 : Fermeture du parcours à 17h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 79 km

Pour le 79 km :

- Km 05 : Fermeture du parcours à 11h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 62 km
- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 20 : Fermeture du parcours à 13h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 22 : Fermeture du parcours à 14h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 23 : Ravitaillement sur la Voie Romaine, ouverture 8h45, fermeture 14h30
- Km 33 : Fermeture du parcours à 14h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 37 : Fermeture du parcours à 14h45, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 48 km
- Km 38 : Ravitaillement à la Maison de la Truffe, ouverture 8h45, fermeture 15h00
- Km 52 : Ravitaillement à la Ribaudie, ouverture 10h00, fermeture 16h00
- Km 57 : Fermeture du parcours à 16h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 62 km
- Km 64 : Ravitaillement sur parking des Dolmens, ouverture 8h45, fermeture 17h00
- Km 72 : Fermeture du parcours à 17h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km

Pour le 62 km :

- Km 08 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 13 : Fermeture du parcours à 13h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 16 : Fermeture du parcours à 14h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 17 : Ravitaillement sur la Voie Romaine, ouverture 8h45, fermeture 14h30
- Km 26 : Fermeture du parcours à 14h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 31 : Fermeture du parcours à 14h45, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 48 km
- Km 32 : Ravitaillement à la Maison de la Truffe, ouverture 8h45, fermeture 15h00
- Km 56 : Fermeture du parcours à 17h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km

Pour le 48 km :

- Km 08 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km

- Km 13 : Fermeture du parcours à 13h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 16 : Fermeture du parcours à 14h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 17 : Ravitaillement sur la Voie Romaine, ouverture 8h45, fermeture 14h30
- Km 26 : Fermeture du parcours à 14h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 34 km
- Km 33 : Ravitaillement sur parking des Dolmens, ouverture 8h45, fermeture 17h00
- Km 42 : Fermeture du parcours à 17h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km

Pour le 34 km :

- Km 08 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 13 : Fermeture du parcours à 13h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km
- Km 21 : Ravitaillement sur parking des Dolmens, ouverture 8h45, fermeture 17h00
- Km 28 : Fermeture du parcours à 17h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 27 km

Pour le 27 km :

- Km 17 : Ravitaillement sur parking des Dolmens, ouverture 8h45, fermeture 17h00

Pour la Marche :

- Km 09 : Fermeture à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 13 km.
- Km 07 : Parcours Marche, Ravitaillement à Farges, ouverture 9h00, fermeture 12h30

Le vendredi 30 mai 2025

Pour le 90 km :

- Km 06 : Fermeture du parcours à 11h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 36 km
- Km 14 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 52 km
- Km 18 : Ravitaillement à La Dornac, ouverture 8h45, fermeture 12h30
- Km 25 : Fermeture du parcours à 12h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 71 km
- Km 39 : Ravitaillement à La Prade, ouverture 9h45, fermeture 14h45
- Km 58 : Ravitaillement à Nadaillac, ouverture 8h45, fermeture 15h30
- Km 59 : Fermeture du parcours à 15h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 28 km
- Km 77 : Ravitaillement à Estivals, ouverture 10h00, fermeture 16h30

Pour le 71 km :

- Km 06 : Fermeture du parcours à 11h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 36 km
- Km 14 : Fermeture du parcours à 12h, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 52 km
- Km 18 : Ravitaillement à La Dornac, ouverture 8h45, fermeture 12h30
- Km 38 : Ravitaillement à Nadaillac, ouverture 8h45, fermeture 15h30

- Km 39 : Fermeture du parcours à 15h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 28 km

- Km 57 : Ravitaillement à Estivals, ouverture 10h00, fermeture 16h30

Pour le 52 km :

- Km 06 : Fermeture du parcours à 11h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 36 km

- Km 19 : Ravitaillement à Nadaillac, ouverture 8h45, fermeture 15h30

- Km 20 : Fermeture du parcours à 15h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 28 km

- Km 26 : Fermeture du parcours à 15h45, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 36 km

- Km 38 : Ravitaillement à Estivals, ouverture 10h00, fermeture 16h30

Pour le 36 km :

- Km 13 : Ravitaillement à Nadaillac, ouverture 8h45, fermeture 15h30

- Km 14 : Fermeture du parcours à 15h15, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 28 km

Pour le 28 km :

- Km 14 : Ravitaillement à Nadaillac, ouverture 8h45, fermeture 15h30

Pour la Marche :

- Km 07 : Parcours Marche, Ravitaillement au Fournet, ouverture 9h00, fermeture 12h30

- Km 12 : Fermeture à 13h00, pour le parcours de 19 km les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 14 km.

Le samedi 31 mai 2025

Pour le 83 km :

- Km 15 : Ravitaillement à Russac, ouverture 8h45, fermeture 12h30

- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 32 km

- Km 20 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 47 km

- Km 28 : Ravitaillement à Billet, ouverture 9h30, fermeture 13h15

- Km 30 : Fermeture du parcours à 13h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 62 km

- Km 42 : Ravitaillement à Saillac, ouverture 10h30, fermeture 14h00

- Km 58 : Fermeture du parcours à 15h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 47 km

- Km 64 : Ravitaillement au Chafol, ouverture 9h30, fermeture 16h15

Pour le 62 km :

- Km 15 : Ravitaillement à Russac, ouverture 8h45, fermeture 12h30

- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 32 km

- Km 20 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 47 km.

- Km 28 : Ravitaillement à Billet, ouverture 9h30, fermeture 13h15

- Km 37 : Fermeture du parcours à 15h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 47 km.

- Km 64 : Ravitaillement au Chafol, ouverture 9h30, fermeture 16h15

Pour le 47 km :

- Km 15 : Ravitaillement à Russac, ouverture 8h45, fermeture 12h30
- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 32 km
- Km 64 : Ravitaillement au Chafol, ouverture 9h30, fermeture 16h15

Pour le 32 km :

- Km 15 : Ravitaillement à Russac, ouverture 8h45, fermeture 12h30

Pour le 24 km :

- Km 12 : Ravitaillement à Goutoule, ouverture 8h45, fermeture 12h00

Pour la Marche :

- Km 04 : Fermeture à 11h15, pour le parcours de 19 km les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 12 km.
- Km 09 : Parcours Marche, Ravitaillement Beaugout, ouverture 9h00, fermeture 12h30

Le dimanche 1^{er} juin 2025

Pour le 53 km :

- Km 11 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 35 km
- Km 15 : Fermeture du parcours à 12h30, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 49 km
- Km 15 : Ravitaillement à Estivaux, ouverture 8h45, fermeture 13h00
- Km 30 : Ravitaillement à La Chartroulle, ouverture 8h45, fermeture 14h00
- Km 42 : Ravitaillement à St Viance, ouverture 8h45, fermeture 15h30

Pour le 49 km :

- Km 11 : Fermeture du parcours à 12h00, les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 35 km
- Km 15 : Ravitaillement à Estivaux, ouverture 8h45, fermeture 13h00
- Km 25 : Ravitaillement à La Chartroulle, ouverture 8h45, fermeture 14h00
- Km 37 : Ravitaillement à St Viance, ouverture 8h45, fermeture 15h30

Pour le 25 km :

- Km 15 : Ravitaillement à St Viance, ouverture 8h45, fermeture 15h30

Pour la Marche :

- Km 3 : Fermeture à 11h00, pour le parcours de 16 km les participants seront obligatoirement dirigés sur le parcours de 11 km.
- Km 10 : Parcours Marche, Ravitaillement Vertougit, ouverture 8h30, fermeture 12h30

11. – Sur la zone d'arrivée :

Buvette et ravitaillement :

Lorsqu'il arrive, le participant doit pointer auprès de l'organisation. En échange, il lui sera remis un ticket "Encas" lui donnant droit à un petit sandwich et une boisson sous le chapiteau.

Il y aura une buvette de 2^{ème} catégorie qui sera ouverte au plan d'eau du Causse à partir de 10h30 et jusqu'à 21h00 les jeudi, vendredi et samedi et une autre buvette à la Station Sports de la Lombertie le dimanche ouverte de 10h30 à 16h00

12. – Sécurité sur l'épreuve

Le village se trouvant sur un terrain de foot synthétique au-dessus des plages du plan d'eau, son accès est difficile avec un véhicule, ce qui sécurise l'organisation. Des barrières à l'entrée de chaque parking interdisent l'accès aux plages et de ce fait, au Maxi Village. Seuls les détenteurs d'un badge remis par l'organisation pourront accéder au site.

Des points de sécurité numérotés sont disposés tout le long du parcours. Ils sont visibles des participants et leur permettent de se situer rapidement sur le trajet. Ils permettent aussi de situer plus rapidement le lieu en cas d'accident.

Une antenne de l'Union départementale des Premiers Secours sera présente sur le site de l'organisation et pourra intervenir rapidement si nécessaire.

Sur la plaque de guidon de chaque participant est mentionné :

- le numéro de portable de l'organisateur et du responsable du balisage
- le numéro du Samu
- le numéro de plaque personnel permettant d'identifier le participant en cas d'accident
- Son nom et son prénom

De plus, le participant sera porteur d'un bracelet numéroté correspondant au numéro de sa plaque de guidon, ceci afin d'accéder au village de la Maxi Verte et de son parc à vélos.

Les participants à la marche seront porteurs d'un bracelet numéroté permettant leur identification. Il y aura aussi le numéro de téléphone de l'organisateur.

Des trousse de 1^{er} secours sont disposées à chaque ravitaillement avec au moins une personne titulaire du PSC1.

Un défibrillateur portatif est prévu sur l'épreuve. Il sera situé à la base nautique pour le départ de l'épreuve, et sera déplacé sur les ravitaillements en fonction du déroulement de la manifestation.

13. – Les Traces GPS

Les traces GPS seront transmises aux participants inscrits aux différentes randonnées une semaine avant l'évènement.

En aucun cas un participant ne doit diffuser ces traces sur Internet permettant ainsi à quiconque de les récupérer pour un usage ultérieur. Ceci peut nuire à l'organisation et les propriétaires privés peuvent engager des poursuites envers les contrevenants.